

Révisons : Les politiques sociales

Les politiques sociales constituent une modalité de l'intervention de l'État dans l'économie à travers sa fonction de redistribution. Elles visent à corriger les imperfections du marché, à assurer un développement économique pour tous et à poursuivre des objectifs de justice sociale.

1. Le constat : des inégalités multiples et cumulatives

Les inégalités sont définies comme une différence (favorable ou défavorable à l'individu) à l'accès aux ressources sociales valorisées, de toute nature: politique, économique, culturelle, sociale, sanitaire, sexuelle etc.

Les inégalités ne sont donc pas seulement économiques ; elles concernent l'accès à diverses ressources sociales valorisées (santé, éducation, logement, réseau relationnel).

- **Cumul des inégalités** : Des revenus faibles entraînent souvent un logement de moindre qualité, une alimentation précaire et un accès limité aux soins.
- **Inégalités scolaires et d'emploi** : Le milieu social d'origine influence fortement l'obtention d'un diplôme, lequel détermine à son tour l'insertion sur le marché du travail et le risque de chômage.

2. Les logiques et outils de la politique sociale

L'État utilise plusieurs leviers pour intervenir, basés sur trois logiques principales :

- **La logique d'assurance sociale** : L'individu doit avoir cotisé pour bénéficier d'une prestation (ex : retraite, allocations chômage).
- **La logique d'assistance** : Repose sur la solidarité. Des revenus sont transférés sans condition de cotisation, mais sous condition de ressources (ex : RSA).
- **La logique de protection universelle** : Couvre certaines dépenses pour tous, sans condition de revenus ni de cotisations (ex : prestations familiales).

3. Les logiques et mécanismes de la redistribution

L'État intervient selon plusieurs logiques pour réduire les écarts :

La redistribution verticale : Elle transfère les revenus des plus riches vers les plus pauvres pour réduire les inégalités. Elle s'appuie sur la progressivité de l'impôt (plus le revenu est haut, plus le taux d'imposition augmente).

La redistribution horizontale : Elle protège contre les risques sociaux en transférant des ressources entre groupes (des bien-portants vers les malades, des actifs vers les retraités).

Les outils de l'Insee : Pour mesurer l'efficacité de ces transferts, on utilise l'indice de Gini. Plus il est proche de 0, plus la société est égalitaire.

3.1. La redistribution verticale: du revenu primaire au revenu après transferts

Pour comprendre l'impact de l'État, il faut distinguer trois étapes de formation du revenu :

Le revenu primaire : Ce que les ménages perçoivent avant toute intervention publique (salaires, revenus du patrimoine). Les écarts y sont massifs : les 10 % les plus aisés ont un revenu 18 fois plus élevé que les ménages pauvres.

Le revenu disponible (Redistribution monétaire) : C'est le revenu après paiement des impôts directs et réception des prestations sociales (RSA, allocations familiales).

La redistribution élargie (Source Insee) : Ce concept inclut, en plus des transferts monétaires, la valeur des services publics dont bénéficient les ménages (santé, éducation, sécurité). Cette approche montre que l'action de l'État est bien plus vaste qu'un simple chèque monétaire.

3.2. L'impact massif sur les inégalités (Données Insee 2019)

L'étude de l'Insee démontre que le système français est très redistributif :

Réduction spectaculaire des écarts : Après redistribution élargie, le ratio de revenus entre les plus riches et les plus pauvres passe de 1 à 18 (avant transfert) à seulement 1 à 3.

Un bilan positif pour la majorité : 57 % des personnes reçoivent plus de l'État (en services ou prestations) qu'elles ne versent en impôts et cotisations.

Le rôle crucial des services publics : Les transferts "en nature" (santé et éducation) représentent 53 % de la réduction totale des inégalités. Les dépenses de santé, par exemple, augmentent avec l'âge, atteignant plus de 10 000 € par unité de consommation pour les plus de 80 ans.

3.3. Qui sont les gagnants et les contributeurs ?

La redistribution crée des transferts de ressources entre différentes catégories de la population :

Les bénéficiaires nets : Ce sont principalement les 30 % les plus modestes (qui reçoivent en solde net 135 % de leur revenu initial), les familles avec enfants (grâce à l'éducation), les plus de 65 ans (retraites et santé) et les familles monoparentales....

Les contributeurs nets : Ce sont essentiellement les cadres, les travailleurs indépendants et les ménages dont la personne de référence a entre 40 et 60 ans. Les 5 % les plus aisés versent en moyenne 38 % de leur revenu avant transferts.

En résumé, la redistribution élargie ne se limite pas à réduire la pauvreté monétaire ; elle lisse les niveaux de vie tout au long de la vie et réduit fortement les inégalités de destin liées au diplôme ou à l'origine sociale.

4. Analyse de la richesse et de la pauvreté

- **Indicateurs** : Pour mesurer les inégalités, on utilise les **déciles** (découpage de la population en dix groupes) et l'**indice de Gini** (qui varie de 0 pour une égalité parfaite à 1 pour une inégalité extrême).
- **Seuil de pauvreté** : En France, il est fixé à 60 % du niveau de vie médian. Environ 14,4 % de la population française vit sous ce seuil.

5. Le financement et les défis du système

La protection sociale française est principalement financée par des **prélèvements obligatoires** :

- **Cotisations sociales** : Elles représentent 61 % des ressources et reposent sur le travail.
- **Impôts et taxes** : Comme la CSG ou les taxes sur l'alcool et le tabac.

Les difficultés actuelles :

- **Démographie** : Le vieillissement de la population augmente mécaniquement les dépenses (retraites, santé, dépendance) alors que le nombre de cotisants diminue.
- **Économie et mondialisation** : Le chômage réduit les recettes, tandis que la compétition internationale limite la capacité de l'État à augmenter les cotisations sociales pour ne pas nuire à la compétitivité des entreprises.

Quizz

1. Dans quel pôle des politiques de l'État s'inscrit la politique sociale ?

- A) Les politiques conjoncturelles (court terme)
- B) Les politiques structurelles (long terme)
- C) Les politiques monétaires
- D) Les politiques de l'offre uniquement

2. La politique sociale correspond à l'une des trois fonctions majeures de l'État selon Musgrave. Laquelle ?

- A) La fonction d'allocation des ressources
- B) La fonction de stabilisation
- C) La fonction de redistribution
- D) La fonction de réglementation

3. Comment définit-on les "inégalités sociales" ?

- A) Une simple différence de revenu entre deux individus.
- B) Une différence d'accès aux ressources sociales valorisées (santé, éducation, culture, etc.).
- C) Le fait de ne pas avoir de diplôme.
- D) L'absence de patrimoine immobilier.

4. Quel est le lien mis en avant entre le diplôme et le risque de chômage ?

- A) Le diplôme n'a plus d'impact sur l'insertion professionnelle aujourd'hui.
- B) Le taux de chômage est environ 4 à 5 fois plus élevé chez les non-diplômés que chez les diplômés du supérieur.
- C) Seuls les diplômés de bac+5 protègent du chômage.
- D) Le chômage touche davantage les diplômés du supérieur à cause d'un surplus de compétences.

5. Qu'est-ce que la "logique d'assurance" dans la protection sociale ?

- A) Une aide versée sous condition de ressources pour lutter contre la pauvreté.
- B) Un mécanisme où les prestations sont versées en échange de cotisations sur les salaires pour couvrir un risque (chômage, retraite).
- C) Un système où tout le monde reçoit la même somme sans avoir cotisé.
- D) Un contrat privé souscrit auprès d'une banque.

6. Quelle est la particularité de la "logique d'assistance" ?

- A) Elle nécessite d'avoir travaillé et cotisé au préalable.
- B) Elle est financée uniquement par les entreprises.
- C) Elle est versée sous condition de ressources pour assurer un revenu minimum (ex: RSA).

- D) Elle ne concerne que les soins de santé.

7. En France, à quel niveau est fixé le seuil de pauvreté monétaire ?

- A) 40% du revenu médian
- B) 50% du revenu médian
- C) 60% du revenu médian
- D) 80% du revenu moyen

8. Parmi ces exemples, lequel est une "prestation en nature" ?

- A) Le versement de la pension de retraite.
- B) Le remboursement des soins de santé ou l'accès à une crèche à prix réduit.
- C) L'allocation de solidarité spécifique (ASS).
- D) Le Revenu de Solidarité Active (RSA).

9. Qu'est-ce que la "logique de protection universelle" ?

- A) Une protection réservée aux salariés du secteur public.
- B) Des prestations accordées à tous, sans condition de cotisations ni de ressources (ex: allocations familiales pour certains).
- C) Un système qui ne couvre que les accidents du travail.
- D) L'obligation de prendre une assurance privée.

10. Quel constat l'article fait-il sur la pauvreté des retraités ?

- A) Elle est en forte baisse grâce aux réformes.
- B) Elle est inexistante en France.
- C) Elle est en forte hausse (+14% depuis 2017) à cause de carrières plus hachées.
- D) Elle ne touche que les anciens cadres.

Correction et Justifications

1. **B) Les politiques structurelles.** La politique sociale vise à modifier les structures de la société et de l'économie sur le long terme.
2. **C) La fonction de redistribution.** Elle vise à corriger la répartition primaire des revenus pour plus de justice sociale.
3. **B) Une différence d'accès aux ressources sociales valorisées.** Les inégalités sont multidimensionnelles (économiques, culturelles, sanitaires, etc.).
4. **B) Le taux de chômage est environ 4 à 5 fois plus élevé chez les non-diplômés.** L'article mentionne 42% de chômage pour les non-diplômés contre 9% pour les diplômés du supérieur.
5. **B) Un mécanisme basé sur les cotisations.** C'est le modèle bismarckien : on cotise pour être protégé contre une perte de revenu.
6. **C) Versée sous condition de ressources.** C'est la solidarité nationale pour ceux qui ne peuvent pas bénéficier de l'assurance (ex: RSA).

7. **C) 60% du revenu médian.** C'est la norme européenne utilisée par l'INSEE.
8. **B) Le remboursement des soins de santé.** Les prestations "en nature" sont des services ou des remboursements de frais, contrairement aux prestations "en espèces" qui sont des revenus monétaires (pensions, allocations).
9. **B) Accordées à tous sans condition.** C'est le but de couvrir certaines catégories de dépenses pour l'ensemble de la population.
10. **C) Elle est en forte hausse.** En raison de l'évolution des carrières (chômage, précarité) qui impacte le calcul des pensions.